

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 6

Résolutions adoptées à la 0098^e séance
Tenue le 14 avril 2015

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2015

E-0098-5.1 MODIFICATION AUX FRAIS CANO (COTISATION AUTOMATIQUE NON OBLIGATOIRE) / FRAIS TECHNOLOGIQUES ET DE SOUTIEN

le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-923** déposé aux archives, autorise la Direction des finances :

- à retirer de la cotisation automatique non obligatoire (CANO) le 1 \$ pour le développement de la vie étudiante;
- à ajouter 10\$ par trimestre au don facturé pour l'amélioration de la vie étudiante.

E-0098-5.2 MODIFICATION DES FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) FACTURÉS AUX ÉTUDIANTS

le Comité exécutif, moyennant l'approbation du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études et selon les dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-924** et son **annexe** déposés aux archives, **autorise**:

- la Direction des finances à fixer les frais institutionnels obligatoires (FIO) facturés aux étudiants pour le trimestre d'été 2015 aux niveaux suivants :
 - Partie de base des frais services aux étudiants : 7,15 \$/Cr.
 - Frais de gestion : 8,35 \$/Cr.
 - Frais de soutien aux bibliothèques : 1,70 \$/Cr.
 - Frais de rédaction : 386,56 \$/trimestre
 - Frais de diplomation : 52,60 \$
- la Direction des finances à fixer les frais institutionnels obligatoires (FIO) facturés aux étudiants pour les trimestres d'automne 2015 et d'hiver 2016 aux niveaux suivants :
 - La partie de base des frais services aux étudiants : 7,06 \$/Cr.
 - Frais de gestion : 8,33 \$/Cr.
 - Frais de soutien aux bibliothèques : 1,62 \$/Cr.
 - Frais de rédaction : 407,96 \$/trimestre
 - Frais de diplomation : 53,06 \$
 - Demande d'admission à un programme de 1er cycle : 92,80 \$
 - Demande d'admission aux études postdoctorales : 10,05 \$
 - Demande d'admission à un module ou à un microprogramme, études libres : 20,55 \$
 - Demande d'admission en raison d'un changement de programme : 25,75 \$
 - Modification d'une demande d'admission déjà soumise : 30,90 \$
- le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à modifier les règlements pour refléter les augmentations appliquées.

E-0098-5.3 AUTORISATION DES MARGES DE CRÉDIT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL POUR L'ANNÉE 2015-2016

le Comité exécutif, selon les dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-926** et son **annexe** déposés aux archives, **autorise** :

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 6

Résolutions adoptées à la 0098^e séance
Tenue le 14 avril 2015

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2015

-
- le directeur général des services financiers ou le directeur de la division trésorerie et gestion des risques à **négoier** de temps à autre auprès d'institutions financières canadiennes des emprunts aux fins de financement temporaire des mouvements de trésorerie :
 - (i) dont l'échéance est inférieure à 365 jours ;
 - (ii) dont la valeur cumulative globale demeure en tout temps inférieure à 492 M\$; et
 - (iii) dont le taux d'intérêt n'excède pas le taux des acceptations bancaires apparaissant à la page Reuters à la date de l'emprunt, majoré de 0,3 % ;
 - les personnes suivantes :
 - M. **Alexandre Chabot**, secrétaire général ;
 - M. **Éric Filteau**, vice-recteur aux finances et aux infrastructures ;
 - M. **Matthew Nowakowski**, directeur général des services financiers ;
 - M. **Alain Sauvageau**, directeur de la division trésorerie et gestion des risques ;
- à **signer** les documents relatifs aux emprunts qui seront contractés en vertu de la présente résolution, étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents ;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, ou le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à **attester, signer et produire** tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

E-0098-5.4 RENOUVELLEMENT DE LOCATION D'ESPACE POUR LE CENTRE INTERUNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS DE STATISTIQUES SOCIALES (CIQSS) AU 3535 QUEEN-MARY

le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-918** déposé aux archives, autorise:

- la conclusion d'une entente pour prolonger le bail du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) pour une durée de cinq (5) ans, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020, selon les mêmes termes et conditions, sauf pour le loyer de base, pour des espaces locatifs de 6 996 pieds carrés au 3535 chemin Queen-Mary. Le loyer total pour la période de cinq (5) ans sera de 1 300 000 \$ soit une moyenne annuelle de 260 000 \$;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer pour et au nom de l'Université l'entente de location après que ces documents auront été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0098-5.5 CRÉATION DE LA CHAIRE DR JULIEN / FONDATION MARCELLE ET JEAN COUTU EN PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET ADOPTION DE SES STATUTS

le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-902** et **son annexe** déposés aux archives:

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 6

Résolutions adoptées à la 0098^e séance
Tenue le 14 avril 2015

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2015

- crée la **Chaire Dr Julien/Fondation Marcelle et Jean Coutu en pédiatrie sociale en communauté de l'Université de Montréal**;
- adopte les statuts de la Chaire Dr Julien/Fondation Marcelle et Jean Coutu en pédiatrie sociale en communauté de l'Université de Montréal;
- autorise le vice-recteur au nouveau campus et au développement, M. **Yves Beauchamp**, à signer le document intitulé « *Engagement à la création d'une Chaire à l'Université de Montréal* », après que celui-ci aura été visé par la Division des affaires juridiques;
- autorise la doyenne de la Faculté de médecine, Dre **Hélène Boisjoly**, à signer le document intitulé « *Engagement à la création d'un comité de concertation de la Chaire de recherche Nicolas Steinmetz et Gilles Julien en pédiatrie sociale en communauté de l'Université McGill et de la chaire Dr Julien/Fondation Marcelle et Jean Coutu en pédiatrie sociale en communauté de l'Université de Montréal* », après que celui-ci aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0098-5.6 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ARCHIVES CANADA ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL CONCERNANT LE PROGRAMME THÈSES CANADA

le Comité exécutif, conformément aux dispositions décrites et apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-913** et **ses annexes** déposés aux archives:

- approuve la signature du Protocole d'entente entre *Bibliothèque et Archives Canada et l'Université de Montréal* concernant le programme thèses Canada par les représentants autorisés de l'UdeM;
- mandate la Direction des bibliothèques et la Faculté des études supérieures et postdoctorales pour la mise en œuvre des clauses de l'entente et pour s'assurer de son respect par les deux parties.

E-0098-5.7 CHAIRE INTERUNIVERSITAIRE MARIE-VINCENT SUR LES AGRESSIONS SEXUELLES CHEZ LES ENFANTS - PHASE III - RENOUELEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE ET NOMINATION DE LA COTITULAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

le Comité exécutif :

- approuve la conclusion du Protocole d'entente relatif à la **Chaire interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles chez les enfants** – Phase III, selon le document **2015-A0016-0098^e-919**;
- nomme Mme **Mireille Cyr**, professeure titulaire au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences, en tant que cotitulaire de la Chaire pour un troisième mandat de cinq (5) ans débutant le 1^{er} juin 2015 et se terminant le 31 mai 2020;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme **Geneviève Tanguay**, à signer le Protocole d'entente après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 6

Résolutions adoptées à la 0098^e séance
Tenue le 14 avril 2015

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2015

E-0098-5.8 RESEARCH AGREEMENT ENTRE SAMSUNG ELECTRONIC CORPORATION ET L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL POUR LA RÉALISATION DU PROJET « NEURAL NETWORK LEARNING THEORY »

le Comité exécutif:

- approuve la conclusion du Contrat de collaboration de recherche à intervenir entre l'Université de Montréal et la compagnie Samsung Electronic Corporation qui désirent collaborer dans le cadre de la réalisation du projet de recherche intitulé « *Neural Network Learning Theory* », décrit dans ce contrat, le tout selon les dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-914** déposé aux archives;
- autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme **Geneviève Tanguay**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer le Contrat de collaboration de recherche, après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques;
- autorise la vice-rectrice adjointe – opérations et concertation ou la directrice générale du Bureau Recherche-Développement-Valorisation à signer les amendements d'un budget inférieur à 1 000 000 \$ et ayant pour objet le retrait de travaux ou l'ajout de travaux supplémentaires et/ou la modification du budget et/ou le report de la date de fin du Contrat.

E-0098-5.9 ACCORD DE CONTRIBUTION POUR LES BOURSES CANADIENNES DU JUBILÉ DE DIAMANT DE LA REINE

le Comité exécutif :

- approuve la conclusion, au nom de l'Université de Montréal, de l'Accord de contribution à intervenir avec les Fondations communautaires du Canada pour le programme des Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II
- autorise le vice-recteur aux relations internationales et à la Francophonie, M. **Guy Lefebvre**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer l'Accord de contribution, après que celui-ci aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0098-5.10 NÉGOCIATION EN VUE DU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS D'ENTRETIEN DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - SECTION LOCALE 1186-SCFP-FTQ - MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DU COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION

le Comité exécutif, en vue du renouvellement de la convention collective du Syndicat des employés d'entretien de l'Université de Montréal – section locale 1186-SCFP-FTQ et conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-917** déposé aux archives, constitue le nouveau comité patronal de négociation, selon la liste des personnes qui suivent:

- M. **Stéphane Corbeil**, conseiller principal en relations de travail, Direction des ressources humaines qui sera le porte-parole du comité,

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 6

Résolutions adoptées à la 0098^e séance
Tenue le 14 avril 2015

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2015

-
- M. **Nicolas Rondeau**, conseiller en relations de travail, Direction des ressources humaines,
 - M. **Jean Baraby**, directeur, Direction de la prévention et de la sécurité,
 - Mme **Johanne Malo**, directrice des opérations, Direction des immeubles,
 - **N...**, CEP SUM

Dans l'éventualité où une entente interviendrait suivant les paramètres du mandat décrit au document **2015-A0016-0096^e-890** daté du 10 février 2015 et déposé aux archives, le Comité exécutif autorise les personnes suivantes à signer la convention collective pour et au nom de l'Université :

- M. **Guy Breton**, recteur;
- Mme **Anne-Marie Boisvert**, vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification;
- M. **Pierre Lemieux**, directeur général, Direction des ressources humaines;
- M. **Yves Du Sablon**, directeur des relations du travail, Direction des ressources humaines (DRH);
- M. **Stéphane Corbeil**, conseiller principal en relations du travail, Direction des ressources humaines;
- M. **Nicolas Rondeau**, conseiller en relations de travail, Direction des ressources humaines;
- M. **Jean Baraby**, directeur, Direction de la prévention et de la sécurité;
- Mme **Johanne Malo**, directrice des opérations, Direction des immeubles;
- **N...**, CEP SUM

E-0098-6.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS

le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2015-A0016-0098^e-912** déposé aux archives.

E-0098-6.2 CHAIRE RELIGION, CULTURE ET SOCIÉTÉ - NOMINATION DU TITULAIRE

le Comité exécutif nomme Mme **Solange Lefebvre**, professeure titulaire à la Faculté de théologie et de sciences des religions, en tant que titulaire de la **Chaire religion, culture et société de l'Université de Montréal**, et ce, pour un cinquième mandat de trois (3) ans débutant le 1^{er} juillet 2015 et se terminant le 30 juin 2018, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-915** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0098-6.3 COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE - NOMINATIONS

le Comité exécutif, conformément aux dispositions apparaissant au document **2015-A0016-0098^e-916** et ses **annexes** déposés aux archives, approuve les nominations suivantes :

Au Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPÉR)

- M. **Sébastien Lord**, professeur adjoint à l'Institut d'urbanisme de la Faculté de l'aménagement, à titre de membre substitut ayant une expertise pertinente en ce qui

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 6

Résolutions adoptées à la 0098^e séance
Tenue le 14 avril 2015

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2015

concerne les méthodes, domaines ou disciplines de recherche, pour un premier mandat débutant le 1^{er} janvier 2015 et se terminant le 31 mai 2018;

- Mme **Christine Brabant**, professeure adjointe au Département d'administration et fondements de l'éducation de la Faculté des sciences de l'éducation, à titre de membre substitut ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, domaines ou disciplines de recherche, pour un premier mandat débutant le 17 mars 2015 et se terminant le 31 mai 2018;
- M. **Francisco A. Loiola**, professeur agrégé du Département de psychopédagogie et d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation, à titre de membre régulier ayant une expertise pertinente en ce qui concerne les méthodes, domaines ou disciplines de recherche, pour un premier mandat débutant le 17 mars 2015 et se terminant le 31 mai 2018; en remplacement de Mme Sarah Landry;
- M. **Claude Tremblay**, à titre de membre substitut indépendant de l'Université provenant de la collectivité qu'elle dessert, pour un premier mandat débutant le 17 mars 2015 et se terminant le 31 mai 2018; en remplacement de Mme Brigitte Desrosiers;

Au Comité d'éthique de la recherche en santé (CÉRES)

- M. **Jean Poupart**, à titre de membre versé en éthique, pour un premier mandat débutant le 1^{er} septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016; en remplacement de Mme Isabelle Ganache;
- Mme **Axelle Marchand**, à titre de membre substitut étudiant, pour un premier mandat débutant le 1^{er} mars 2015 et se terminant le 31 mai 2018; en remplacement de M. Guillaume Desmarais;

Au Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences (CÉRAS)

- M. **Pierre Baulu**, à titre de membre indépendant de l'Université provenant de la collectivité qu'elle dessert, pour un premier mandat débutant le 17 février 2015 et se terminant le 31 mai 2018.

E-0098-6.4 OCTROIS DE GRADES

le Comité exécutif décerne les grades de 1^{er} cycle et cycles supérieurs, conformément aux dates mentionnées et aux documents **2015-A0016-0098^e-927** (série 927 à 927.15) de Polytechnique Montréal et de l'Université de Montréal déposés aux archives de l'Université.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

Résolutions adoptées à la 0098^e séance
Tenue le 11 mai 2015 par consultation écrite

Date d'adoption du procès-verbal :
le 19 mai 2015

E-0098-10.1 PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE À DÉPOSER DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES LANCÉ PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT DU CANADA (LE «MAECD») (LA «PROPOSITION») ET ACCORD DE CONTRIBUTION A INTERVENIR AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT DU CANADA (LE «MAECD»)

le Comité exécutif :

- approuve le dépôt, au nom de l'Université de Montréal, de la **Proposition** en réponse à l'appel d'offres du *Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada*, selon les dispositions du document **2015-A0016-0098^e-955** et son **annexe**, déposés aux archives;
- approuve la conclusion, au nom de l'Université de Montréal, de l'accord de contribution à intervenir avec le *Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada* suivant l'acceptation de la **Proposition**;
- autorise le vice-recteur aux relations internationales et à la francophonie, M. **Guy Lefebvre**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer les documents requis pour le dépôt de la **Proposition**, et, si la proposition est retenue, l'Accord de contribution, après que ceux-ci auront été visés par la Division des affaires juridiques.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot